

**Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne de l'abbé Alphonse Angot**

**Bazouge-de-Chemeré** (la) - Tome I

**Bazouge-de-Chemeré** (la), c<sup>on</sup> de *Meslay*, (9 kil.), arrond. de *Laval*, (24 kil. S.-E. de Laval).

Anciens noms

*Basilgia*, 1097 (Bulle d'Urbain II). — *Sanctus Gervasius de Basilgia juxta Criptam*, 1111 (Lib. alb., p. 61). — *Balgia*, 1152 (Bulle d'Eugène III). — *Sanctus Gervasius de Basilgia juxta Criptam*, 1180 (Cartul. de Saint-Aubin). — *La paroisse de la Basoge*, 1260 (Maison d'Anthenaise, 138). — *La Basoge-de-Semeré, la Basoge-de-Chemeré*, 1433, 1434 (Arch. nat., KK, 324). — *La ville de la Bazouge*, 1444 (Titres de la fab.). — *Parrochia de Bazogia de Chimereyo*, 1453 (Lib. fundat, I, 109). — *La Bazouge-de-Chemeré-le-Roy*, XVII<sup>e</sup> s. (Reg. par.).

Géographie physique

*Géologie*. — « Schistes carbonifères (schistes de Laval), vers la base desquels on trouve en alternance des couches de grès, d'antracite et de poudingues, avec plusieurs couches d'antracite, le tout formant des bandes très sinueuses. Tout cet ensemble s'appuie sur le calcaire marbre (niveau de Sablé) qui occupe toute la rive gauche de la Vaige, et au-delà duquel on rencontre des schistes et des grès avec roche éruptive. Les mines d'antracite de la Bazouge ont été exploitées dès 1821, et sont restées en activité jusqu'en 1896. » D.-P. Œ.

Territoire assez peu mouvementé, traversé pourtant du N. au S. par la vallée de la Vaige qui, jusqu'en 1858, y formait un étang de 2 kilomètres de longueur, sur le bord duquel le bourg s'était établi dans une situation assez pittoresque, les maisons et les clôtures formant au-dessus de la nappe d'eau — maintenant prairie — une sorte d'enceinte murée. Le ruisseau de Chemerette, né à l'O. du bourg, a son confluent dans la Vaige, au S. et en dehors des limites paroissiales. Les hautes cotes, 104 m. sont au N. vers Saint-Georges, et le cours de l'eau en face du bourg est à 72 m.

Le *Chemin Renaïs* limite la paroisse au S. laissant le bourg à 1 500 mètres. La route de Laval à Brûlon passait à la Bazouge (*Jaillot*). Le curé donne 300 *℔* en 1773 et en promet 400 pour la réparation des chemins aux abords du bourg. Actuellement, de bons chemins d'intérêt commun ou vicinaux relient le bourg à Chemeré-le-Roi, S.-E. (4 500 m.) ; Saint-Denis-du-Maine, S.-O. (5 kil.) ; Arquenay (9 kil.) ; Bazougers, O. (7 kil.) ; Saint-Georges-le-Flécharde, N.-O. (4 kil.) ; Vaiges, N. (5 kil.).

*Superficie* : Cadastrée en 1835 par M. Lioult, 2 484 hect., divisés, en 1697, en 29 métairies, « un 1/8 en taillis, landes et étangs, le reste en bonnes terres et bons prés ». Le froment s'y cultivait au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle. Quelques vignes encore au XVIII<sup>e</sup> siècle ; celle de la cure ne fut défrichée, du consentement des habitants, qu'en 1740. Les cahiers de 1789 mentionnent 40 métairies, dont les meilleures valent 900 *℔* de revenu ; des closeries, qui rapportent depuis 200 *℔* ; le journal donnant en méteil 20 boisseaux de 40 livres ; peu d'orge, de lin et de fruits.

Population, administrations

*Population* : Moyenne des naissances : 30 de 1601 à 1610 ; — 43 de 1701 à 1710 ; — 227 feux en 1696 ; — 1060 hab.

en 1726 ; – 235 feux en 1766 ; – 850 communiants en 1770 ; – 240 à 250 feux en 1789 ; – 914 hab. en 1803 ; – 1054 hab. en 1821 ; – 1104 hab. en 1831 ; – 1350 hab. en 1841 ; – 1699 hab. en 1851 ; – 1651 hab. en 1861 ; – 1336 hab. en 1871 ; – 1233 hab. en 1881 ; – 1077 hab. en 1891 ; – 950 hab. en 1898, dont 455 agglomérés dans le bourg, et le reste disséminé en 107 fermes, closeries, écarts. En dépendent : Mazagran, 44 hab. ; – la Mine, 28 hab. – On comptait 108 fermes en 1843.

*Bureau de poste et de perception* de Bazougers.

#### Foires et marchés

*Marché* le jeudi, au lieu du vendredi, par arrêté du 10 mars 1847.

#### Assemblée

*Assemblée*, à la Saint-Eutrope, premier dimanche de mai. – Les *foires* du 3 mai et du 27 octobre, marquées dans le dictionnaire de Joanne, n'ont jamais existé.

#### Industrie

*Industrie*. Des carrières d'ardoise étaient exploitées avant 1663 ; il en fut ouvert une encore à la Debitière en 1700. De nombreux moulins s'échelonnaient au-dessous de l'étang. Le tissage ne comptait que cinq métiers en 1762 et ne produisait que 16 pièces. – Après des fouilles préalables, une société, composée de MM. Pierre Thoré-Cohidet, du Mans, René-Joseph Salmon, Louis Landeau et autres, obtint une concession, par décret de 1824, pour l'exploitation de mines d'anthracite. Ce dépôt ne se présentait pas par bancs continus, mais par colonnes isolées, et le mode d'exploitation avait cela de particulier que le travail se faisait de bas en haut, et que les couches étayées préalablement s'affaissaient d'elles-mêmes quand elles avaient été entaillées, avec une précision telle que les ouvriers savaient toujours le moment précis où ils devaient se garer. L'anthracite de la Bazouge était reconnu comme le plus pur et le plus dense de toute la région mayennaise. Les mines, qui occupaient en 1844 228 ouvriers, aidés par une machine à vapeur de 16 chevaux, et 5 manèges actionnés par 44 chevaux, produisaient 144 000 hectolitres de charbon et alimentaient 40 fours à chaux. Une grève qui eut lieu en novembre 1850, à l'instigation des mineurs de Sablé, ne dura que quelques jours. En 1855, la société était fusionnée dans celle de Sarthe et Mayenne. En 1869, le personnel était de 240 ouvriers et la production de 270 000 hectolitres. Les derniers chantiers sont fermés depuis 1896.

#### Institutions religieuses (paroisse, église, presbytère, etc.)

*Paroisse* autrefois de l'archidiaconé de Sablé, du doyenné de Sablé-en-deçà-de-l'Ouette, de l'élection, de la juridiction et du grenier à sel de Laval ; – du canton de Meslay et du district de Laval, en 1790 ; – de la Mission de Sablé, 1797 ; – succursale, par décret du 5 nivôse an XIII, du doyenné de Meslay et de l'archiprêtre de Saint-Vénérand, avec vicariat érigé en 1818.

*Église*, dédiée à saint Gervais, restaurée en 1868 par M. Renous qui a presque complètement refait la nef et construit en façade une tour sur laquelle est replacée la flèche qui occupait le haut de la nef. Le maître-autel en marbres de diverses nuances, accompagné d'un retable dont les deux ailes en demi-cintre s'appliquent aux deux côtés du chœur, orné des statues en terre cuite de saint Gervais et saint Protais, et d'un riche tabernacle à colonnettes torsées, est un des bons travaux de ce genre qui nous restent. Il fut fait en 1661 « du revenu de la confrérie » ; le tabernacle est plus récent. La chapelle du midi laisse lire à l'entrée : *C'est la chapelle Saint-Gervaise et Prothaise faite du revenu d'icelle C. par les dons de monsieur et madame du Couldray et de Neufvy*

et d'autres gens de bien et par la diligence du curé de ciens et de Jehan Maline, procureur d'icelle frairie, 1583. A l'autel, refait postérieurement, tableau d'Ananie et Saphire, du XVII<sup>e</sup> siècle, retouché par M. Placé ; statues en terre cuite de saint Pierre, saint Paul, saint Gorgon. La chapelle Saint-Étienne qui fait face est semblable, avec tableau du martyr de saint Étienne, et statues de saint Jean-Baptiste, saint Maur, saint Marcou. Les fonts en marbre noir avec couvercle pyramidal en cuivre furent donnés par M. Joseph Lasnier, curé, en 1780 ; un bénitier de même genre porte gravé le nom de *Louis Morin, A. D.* Les titres donnent d'autres renseignements sur l'ameublement et les usages anciens. D'importantes réparations furent faites en 1487 et les années suivantes ; — en 1497, construction d'un pupitre, c'est-à-dire d'une estrade en bois élevée de plusieurs degrés, entourée de balustrade, éclairée par une fenêtre ouverte uniquement pour cette fin, où le chœur des chantres prenait place ; ce pupitre existait dans presque toutes les églises ; — en 1517, 1520, sculpture d'un devant d'autel par Émery Lebourdais, aux frais de Michelle Landry, qui paya six charretées de tuffeau ; — 1522, suppression des sièges de pierre ; — l'usage existait au XVI<sup>e</sup> siècle de donner du vin à Pâques après la communion ; le cierge de N.-D., celui de la *guilanleu*, dont la quête s'est continuée jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, la torche « que l'on fait ardoir pendant que l'on accommunie le peuple à Pasques », étaient fondés ; l'église fournissait un manteau « aux commères pour porter veuf-vaige » ; la suppression des deux parrains ou marraines, prescrite en 1588, confirmée par arrêt du parlement du 9 septembre 1594, ne fut exécutée qu'à cette dernière date à la Bazouge. Un « soleil d'argent » fut donné, en 1697, par D<sup>lle</sup> Renée Beloce, veuve de Jacques Le Clerc, sieur du Moulin ; une inscription sur cuivre rappelle ce don et l'obligation de recommander la donatrice quand on donnait la bénédiction du Saint-Sacrement avec « ledit soleil ». — *Fondations* : Chapelle de la *Gendronnière*, fondée en 1543, en l'honneur du Saint-Sacrement, par Jean Amyot, curé, à un autel alors dédié à saint Jean-Baptiste, et qui se desservait en partie dans l'église de Houssay ; — chapelle de la *Telluère*, dotée en 1501 par le seigneur de la Roche, et desservie à l'autel de N.-D., ancien vocable de l'autel de Saint-Pierre ; le décret ne fut rendu que le 3 juin 1541 ; — la chapelle de la *Prêterie*, dont les seigneurs de l'Oisardière, du nom de Coulonges, étaient fondateurs, vers 1620, et qui eut pour titulaires : Jérôme de *Sageon*, 1669 ; Gabriel de *Languedou*, 1719 ; — la chapelle de la *Perrière*, ou du *Petit-Presbytère*, fondée en 1629 par Pierre Gombert, curé. La *sacristie* était également un bénéfice à la présentation du seigneur ; les paroissiens se plaignent toutefois en 1789 qu'il n'y a point de fonds affectés à l'entretien du prêtre sacristain. La *confrérie* de Saint-Gervais, déjà ancienne en l'an 1500, et qui jouissait même d'une dîme, était du nombre de ces institutions qui dégénérent souvent et contre lesquelles les conciles décrétèrent à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Mais celle-ci se maintint dans son rôle et usa toujours uniquement de ses ressources considérables — 1135 lt en 1704, 1705 — pour le bien de la paroisse, pour l'entretien de l'église. La bulle d'Innocent XI, 6 août 1680, accordait de nombreuses indulgences, en particulier pour les œuvres de charité, « comme l'instruction des ignorants dans la foi ».

La chapelle de Saint-Eutrope, que je n'ai jamais pu voir malheureusement qu'encombrée de fagots, a son chevet à l'E. dominant l'ancien étang. On descend une dizaine de marches à la porte d'entrée, au bas de la nef. La chapelle a 20 mètres environ de long sur 8 de large. Une belle fenêtre ogivale à double lancette, surmontée d'une petite rosace, s'ouvre dans le pignon E. La fabrique se chargeait des réparations de cette chapelle en 1739.

Dans le grand *cimetière*, séparé de l'église, était la chapelle de Saint-Célerin, où Macé Courtin fonda vers 1400 une chapellenie ; elle avait seulement 12 mètres sur 5. Transformée en maison d'habitation depuis la Révolution, elle vint d'être détruite pour être remplacée par une école libre. La *cure*, à la présentation de l'abbé de Saint-Aubin, était à l'origine une dépendance du prieuré de la Cropte, membre de la même abbaye. En 1655, le prieur de la Cropte renonça au titre de curé primitif de la Bazouge, conservant seulement la prééminence aux quatre fêtes annuelles, ainsi que les dîmes, les prémices et les oblations. De son côté, le curé de la Bazouge, qui voulait s'arroger le titre de prieur-curé, y renonça.

*Curés* : André Auger, témoin, 1395. — Jean de la *Teillaye*, curé de Saint-Hilaire du Mans, donne à rente les Vesnardières, propriété de la cure, 1452. — Jean *Beudin*, licencié ès lois, 1495. — Robert *Hunault*, et Jean *Boulaye*, prêtres, fermiers et chapelains, desservaient la cure, 1498. — Gilles *Tropchargé*, 1508. — Jean *Amyot*, de la famille des seigneurs de l'Ansaudière, bachelier en décret, 1517, 1541. — Antoine de la *Motte*, du diocèse d'Amiens, chanoine de Meaux, permute le 23 janvier 1563. — Anselme de *Caillot*, du diocèse du Mans, trésorier de l'église de Meaux ; un vicaire, Guy Maline, et sept prêtres formaient le clergé paroissial. — Mathurin *Le Clerc*, 8 novembre 1564. — Gervais de l'*Isle*, titulaire de l'une des chapelles de l'Aumônerie en l'église abbatiale d'Évron, 13 décembre 1564, 1565. — Jean *Mizault*, cleric du diocèse de Bourges, le 6 avril 1566. — Nicolas *Desmery*, du diocèse de Clermont, 19 janvier 1567, permute, 1571. — Pierre *Bouveron*, notaire apostolique, 25 février 1571, † le 2 février 1593. Il eut pour compétiteurs : Pierre Ganery, René Robin, Guillaume Hardouin, qui prétendaient que la résignation de Jean *Mizault* avait été entachée de simonie et par là même la permutation de Nicolas *Desmery* invalidée. — Pierre *Gombert*, 31 décembre 1593, résigne 1630 ; il demande à être inhumé en l'église, « dans la chapelle des recteurs-curés de lad. Bazouge », près de la tombe de Pierre Bouveron, son oncle, et fait des dons nombreux et assez considérables aux pauvres, à l'église, à la fabrique et à la cure. — Pierre *Gombert*, le jeune, neveu du précédent, 2 janvier 1631, † le 16 janvier 1643. — Julien *Lebreton*, neveu de Pierre *Gombert*, avant 1643. — Michel *Briant*, permute, 1657. — Georges *Huchelou*, chanoine de Saint-Laud d'Angers, juin 1657, † 1694. — Michel *Le Page*, prêtre du diocèse d'Angers, gradué, chanoine de Saint-Jean-Baptiste d'Angers, nommé le 26 juillet 1694, au refus de Joseph Grandet, curé de Sainte-Croix, maintenu contre Jacques de la Croix, maître ès arts d'Angers, René Audouin, gradué de l'Université d'Angers, principal du collège de Sablé, René Viel, curé de Gastines ; une longue procédure s'ensuivit qui se termina par une transaction. M. Le Page résigna « caduc et infirme », le 30 octobre 1712. — Denis *Baudron*, neveu du précédent, diacre du diocèse d'Angers, docteur de Sorbonne, chapelain de N.-D.-la-Grande, en l'église du prieuré de Saint-Blaise, paroisse de Quincé, 26 juin 1713 ; nommé chanoine du Mans, il résigne sa cure le 9 mars 1735 ; devient archidiacre de Château-du-Loir, le 20 novembre 1734, scholastique du chapitre du Mans, le 29 septembre 1742, abbé de Chaligné, en 1748, et meurt le 10 février 1774, âgé de 83 ans. — Honoré *Carondelet* de Talan, du diocèse d'Aix, bachelier en droit de la Faculté de Paris, prieur de Vernis, 12 mars 1735, résigne, 27 mars 1745, souffrant d'une maladie « qui depuis deux ans lui fait mener une vie languissante et dont les suites sont très dangereuses ». — Joseph de *Cazalès*, curé de Parné, 3 juin 1745, permute, 22 janvier 1746. — Jean-Baptiste d'*Héliand*, curé de Pommerieux, 25 mai 1746, † 1760. — Joseph *Lasnier*, prêtre sacristain et vicaire de Bazouge, 20 avril 1760, résigne, pour cause de maladie, le 11 mai 1782. — René-Félix *Bessirard*, vicaire depuis sept ans, installé le 19 août 1782, était fils de Pierre B., marchand, demeurant au lieu de Beauchêne, paroisse de Niort ; il prêta, le 13 février 1791, un serment « exceptant formellement tout ce qui pourrait attaquer la juridiction spirituelle, la discipline de l'Église, et tout ce qui serait contraire à la religion catholique ». Julien Bessirard, son frère et son vicaire, prêta le même serment. Tous deux quittèrent la paroisse après le 14 août 1791 et furent déportés en Angleterre. Rentrés en 1800, ils reprirent leurs fonctions dans lesquelles ils furent maintenus au Concordat. Le curé mourut en 1815, et le vicaire, son successeur, en 1825. Pierre Bachelier, prêtre habitué de la paroisse, mourut lâchement assassiné (V. son nom). — Honoré-Auguste Auvray de Coquerel, curé intrus (V. son nom), signe son premier acte le 18 septembre 1791, et son dernier le 13 août 1793. — *Durant*, 1825, 1852. — Jean *Plaguer*, né à Oisseau, 1852, † 1879, — *Vègreville*, 1879, 1880. — *Lelièvre*, 1880.

Le *presbytère*, avec tour pour l'escalier, était en très mauvais état en 1802. Il fut restauré, en 1866, par M. Renous, architecte ; devis 5 100 fr.

## Écoles

*Écoles*. Dès le XVI<sup>e</sup> siècle, elles étaient entretenues par la confrérie de Saint-Gervais. C'est pour cela sans doute

que la bulle d'Innocent XI accorde des indulgences à ceux qui instruiront les ignorants. En 1708 et 1709, le curé et les confrères promettent une rente de 60 lt à Jacques Pèlerin, puis à Ambroise Garnier « pour montrer à lire et à écrire aux enfants de la paroisse, les instruire à servir Dieu et leur faire le catéchisme, ainsi qu'il est ordonné par monseigneur l'évêque ». La même rente était servie en 1767 à Pierre Leclerc-Gandonnière « pour montrer à lire et à écrire aux enfants garçons ». Mais les ressources manquèrent et les écoles n'existaient plus en 1789. — Aujourd'hui, école laïque de garçons ; école municipale de filles, laïcisée ainsi que la salle d'asile ; école libre, tenue par les sœurs d'Évron, très suivie et prospère.

## Féodalité

*Féodalité.* — Par une charte de 1207, Guy VI de Laval, pour mettre fin à certaines contestations, abandonne à Yves Le Franc, fils d'Hamelin, la juridiction de la Bazouge et de Cheméré, et par un second acte, de 1251, Guy VII reconnaît à Hamelin Le Franc droit de juger, dans les mêmes paroisses, les cas de rapt, de meurtre, d'encis, qu'il lui avait injustement contesté, à condition de tenir de lui ces seigneuries. En 1260, Yvon Le Franc donne à Hamelin, son frère aîné, un moulin, la terre de la Guichardière, le bois de la Motte et la métairie du Buron, en la paroisse de la Bazouge. Dans la suite, la Bazouge ne fut plus considérée que comme un membre de la châtelainie de Cheméré, sans qu'on lui voie des droits ou une juridiction distincte. Les armoiries des anciens seigneurs étaient encore dans les fenêtres du chœur en 1782, et un caveau leur était réservé dans l'église. Mais on ne voit pas que jamais ils aient eu de château à la Bazouge.

## Notes historiques

*Notes historiques.* — Pendant que les Anglais occupèrent Laval ou Sainte-Suzanne, les habitants de la Bazouge, pour vivre en sécurité avec eux et pour pouvoir cultiver leurs terres, furent obligés de prendre, de trois en trois mois, des lettres de sauvegarde. — Les années 1517 et 1586 sont des années de contagion. — De 1591 à 1594, ce sont encore les Anglais, alliés alors avec les huguenots, qui ravagent le pays. Les registres ne sont plus tenus ; les garnisons pillardes des châteaux de Villiers, de Parneau, ne peuvent être détournées qu'à prix d'argent ; deux paroissiens sont emmenés prisonniers par elles ; le prince de Conty réquisitionne des munitions de guerre, et les paroissiens, bien perplexes, envoient demander à Angers à « Monseigneur de la Courbe » ce qu'ils doivent faire ; il leur faut aussi fournir des hommes et des subsides pour les fortifications de Laval ; on fait murer à l'église une fenêtre trop facile à escalader. — Pendant la Révolution, signalons les élections municipales de novembre 1791, tellement tumultueuses qu'une brigade de gendarmerie dût venir rétablir l'ordre ; le massacre de cinq malheureux Vendéens, échappés à la déroute du Mans, parmi lesquels un prêtre qui bénit ses compagnons avant de mourir ; l'attaque du bourg par *Jambe-d'Argent*, qui échoua comme celle de Montsûrs, tentée le même jour, parce que les républicains s'étaient retranchés dans l'église. — Après la bataille du Mans, janvier 1871, le bourg fut souvent visité par les Prussiens qui emmenèrent le curé comme otage à Joué-en-Charnie. Pendant l'armistice les avant-postes français furent établis dans la commune.

## Maires

*Maires* : Pierre *Letessier*, 1798, 1800. — Pierre *Joly*, notaire, 1804, 1813. — Henri *Breton*, 1815. — *Paris*, 1821, 1824. — *Chanteloup*, 1827, 1830. — *Lebreton*, 1835, 1836. — *Bigot*, 1841. — *Chanteloup*, 1850, 1856. — *Couléard-Desforges*, 1856, 1862. — *Bertron*, 1862, 1870. — *Poirier*, 1871, 1873. — *Beaujean*, 1873, 1884. — *Croissant*, 1884.

## Sources et Bibliographie

Reg. par., datant de 1572. — Arch. de la fab., assez riche collection. — Étude de Meslay. — Arch. nat., KK.

324. — *Affiches de Laval*, 1825. — De Serrière, *Notice sur le départ. de la M.* — Arch. de la M., B. 448, 649, 705, 1 363, 1 544. — *Factum* pour le seigneur de Cheméré, 1782. — Cahiers de doléances.

## Localités

Pour les localités voir les articles : *la Débitière, la Hersavenière, la Haute et la Basse-Ligerie, la Grande et la Petite-Pilavesnière, Pimpenelle, la Pironnaie, la Roche, les Grands et les Petits-Sacs.*